



Compte financier unique 2024



Réalisation globale du budget d'Urt sur l'exercice 2024

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisé	1 911 373,40	2 470 621,11	538 747,72	471 305,42
Résultat par section	Excédent	+ 559 247,71	Déficit	-67 4472,30
Résultat global 2024 excédentaire à hauteur de 491 805 €				

Soit un résultat en clôture d'exercice sur les différentes sections de 491 805,41 €
(Exprimé ici avec les différents reports d'excédents de fonctionnement capitalisés)

Résultats nets de l'exercice hors report en fonctionnement et investissement = 111 483.28 €

Il est important de noter ici une somme de 15 211.20 € sera à intégrer dans le budget d'investissement 2025 en Reste à Réaliser (RAR) 2024. Il s'agit des opérations suivantes :

- Opération 205 bâtiment : travaux sur l'orgue : 12 421.20€
- Opération 236 aménagement place du port : Suite MOE – Phase Pro et suivi de travaux 2790 €

Les travaux du cimetière pour un montant de 120 000€ n'ayant pas débuté fin 2024 ont été transférés en opération nouvelle sur l'exercice 2025.

L'exercice 2024 est un exercice maîtrisé dans un contexte d'absence d'un secrétaire général de mairie sur une durée supérieure à un trimestre. La transformation de ce poste avec la création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services à compter du 16/09/2024.

Ces résultats sont à souligner dans un contexte organisationnel sans cadre intermédiaire pour des raisons diverses :

- Responsable CTM : Départ en retraite non remplacé sur ces missions en revanche un renfort a été mis en œuvre pour compléter l'équipe dans ces tâches opérationnelles.
- Un Agent en CLD sur les services techniques : remplacé par un agent contractuel
- Un Agent chef de Pôle en CLD : Non remplacé sur ces missions mais recours à un agent contractuel pour les tâches administratives du Pôle.

Les missions d'encadrement de ces services sont directement rattachées au DGS en l'absence des cadres intermédiaires (Directions : CTM et Pôle enfance jeunesse)

Les dépenses d'énergie malgré une atténuation liée au marché groupé du syndicat TE64 demeurent un poste de dépense important. Il est notable de constater ici la reprise de 6 compteurs Enedis d'éclairage public non identifiés qui intègrent la comptabilité communale pour une valeur de rattrapage de 10 000€ en 2024.

Les dépenses en lien avec les prestataires extérieurs sont également maîtrisées au regard des prévisions effectuées et de la reprise en interne par les services techniques de nombreux travaux.

L'effort de la collectivité en direction des associations locales en complément des nombreux locaux mis à disposition gratuitement, représente aussi une charge conséquente issue d'une volonté politique affirmée d'accompagnement de la sphère associative.

La masse salariale reste stable et poursuit une légère augmentation mécanique liée aux avancements de carrière.

Concernant la section d'investissement, les opérations d'investissement poursuivent une hausse régulière d'année en année afin de permettre à la commune d'entretenir, de rénover et de développer son patrimoine. En effet ces opérations évoluent de 384 672 € en 2022 à 435 421 € réalisés en 2024.



BUDGET PRIMITIF 2025

Un budget équilibré de 3 393 612€

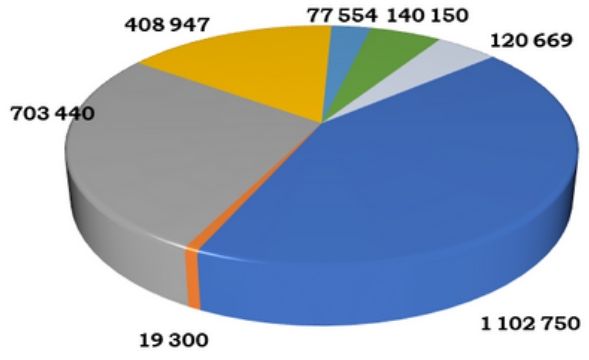


Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

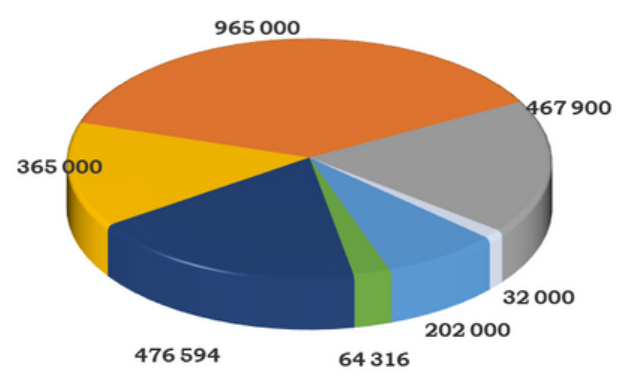
Section Fonctionnement

2 572 810 €

Dépenses



Recettes



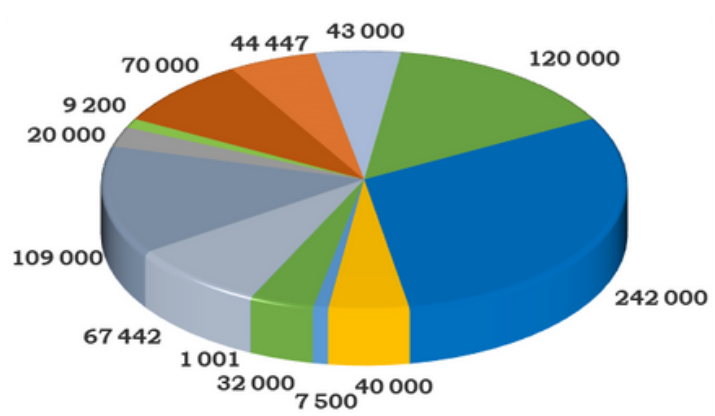
- Charges de Personnel
- Intérêts des emprunts
- Charges à caractère général
- Excédent de fonctionnement 2024 reporté en investissement
- Reversement de fiscalité (FNGIR : Fond de garantie des ressources)
- Indemnités, subventions associations, imprévus et autres charges
- Opérations d'ordre (amortissements, provisions)

- Impôts et taxes (attribution de compensation, droits de mutation)
- Impositions directes (impôts locaux, pylones, électricité, autres)
- Dotations, subventions, participations
- Revenus des bâtiments communaux
- Produits des services (redevances cantine, centre de loisirs, etc.)
- Reprises sur provisions, atténuations de charges, opérations d'ordre
- Excédent de fonctionnement reporté

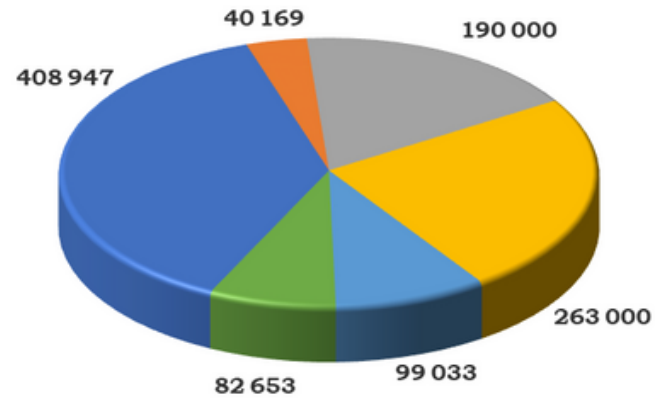
Section Investissement

820 802 €

Dépenses



Recettes



- Déficit d'investissement reporté
- Remboursement du capital des emprunts
- Immobilisations financières
- Forêt
- Bâtiments
- Matériel et mobilier
- Travaux de voirie
- Extension du cimetière
- Aménagement de la Place du Port
- Etude du projet de halle
- Etude du tableau de voiries
- Remplacement d'éclairages
- Opérations d'ordre

- Virement de la section fonctionnement
- Opérations d'ordre (amortissements)
- Subventions reçues
- Virement de la section fonctionnement
- Dotations (récupération TVA, taxe d'aménagement)
- Excédents de fonctionnement capitalisés



Budget 2025



Le budget de la commune d'Urt a été bâti dans un contexte National impacté par un recul de l'inflation associé à un contexte politique incertain et une dégradation de sa situation budgétaire. L'incertitude politique en lien avec les remaniements gouvernementaux, un vote tardif du budget 2025 et une croissance faible participent à une relative fragilité. Les projections trimestrielles de la Banque de France prévoient une croissance à 0.9 % en 2025 et une stabilisation de l'inflation aux alentours de 1.6%. La loi de finances prévoit de redresser les comptes publics de 50 milliards d'euros et de ramener le déficit public à 5,4% du PIB en 2025. Dans cet objectif, une baisse des dépenses de l'État, des mesures d'économie en direction des collectivités et des taxes exceptionnelles sont principalement proposées dans ce cadre.

Au niveau local, le présent budget tient compte des principaux éléments suivants :

- L'obligation de la participation de l'employeur aux frais de prévoyance pour les agents communaux,
- L'annonce de l'augmentation des dépenses d'énergie en lien avec les éclairages publics et le maintien d'une relative stagnation des prix avec le bénéfice des commandes groupées de notre partenaire le syndicat TE64,
- La charge salariale sur une année pleine de la création du poste de Directeur Général des services de la Collectivité,
- La création d'un poste transversal à l'échelle de la collectivité sur un grade de rédacteur en catégorie B,
- La prise en compte de la volonté de deux agents de faire valoir leur droit à la retraite dans le courant de l'année 2025.
- La création d'un Budget Annexe Cimetière rendu nécessaire pour la tarification des équipements funéraires suite aux travaux d'extension et de réhabilitation menés
- Les nouvelles tarifications votées par la CAPB liées à la mise en place de la redevance spéciale constituant une nouvelle dépense à hauteur de 50% des dépenses estimées sur le dernier semestre 2024 et s'établissant pour l'année 2025 à 75% ,
- La baisse possible des attributions de compensation de la CAPB suite à la volonté de reprise des périmètres des ZAE entraînant ainsi de nouveaux ajustements financiers nécessaires pour la gestion des voiries, des bordures et espaces verts des dites zones.

Le budget 2025 est construit en relation avec les éléments locaux précédemment cité et s'équilibre à hauteur de 3 393 612 € selon les priorités suivantes :

- Développement des services en gestion directe sur la collectivité et constante amélioration de ces derniers. Souhait de maintenir un haut niveau de services tout en assurant une parfaite maîtrise de la section de fonctionnement de la collectivité,
- Maîtrise de la section de fonctionnement permettant d'une part une politique dynamique en matière d'investissement et la constitution d'une provision pour risque relativement importante en section de fonctionnement. Cela permettra à la collectivité au regard des équipements structurels en place, de faire face à des défaillances techniques entraînant des remplacements parfois coûteux (par exemple : Cantine centrale de l'école et de l'ALSH, salle Jean Castaings, système de chaufferie des différents sites etc.),
- Poursuivre une politique d'investissement, de gestion du patrimoine communal et d'acquisitions de matériels spécifiques à la réalisation du travail quotidien des équipes municipales quels que soient les services,
- Poursuivre la replantation des essences d'arbres et l'entretien des bois domaniaux,
- Permettre la réalisation de projets d'aménagements structurant pour la collectivité en 2025 notamment la requalification de la place du port et les études de faisabilité de la place du marché,
- Maintien d'une politique attentive en matière de sécurité routière et d'ouvrage de voirie rendu nécessaires sur certaines voies dont la commune est gestionnaire de voirie,
- Fidèle aux engagements pris en lien avec la fiscalité locale et conscient (compte tenu des niveaux de services offerts par la collectivité) de la nécessité de procéder à des revalorisations annoncées sur un rythme de 2 ans, en 2025 l'application d'1.5 de hausse a été maintenue pour permettre de poursuivre cette dynamique d'action au service de l'intérêt général de la commune.

Malgré la création de nouveaux postes sur des catégories d'emplois élevées B & A+ maintien d'une maîtrise de la masse salariale à hauteur de 50% du budget du fonctionnement de la collectivité avec une projection annoncée du BP de +2.18%.

Les dépenses en Charges à caractère général sont créditées de +7.5% d'augmentation entre le BP 2024 et le BP 2025 en raison principalement de la mise en œuvre de nombreux travaux en régie, de l'application réglementaire de l'obligation de reliure des registres de la collectivité, du traitement des archives, de la mise en œuvre de contrat de maintenance, des frais en lien avec de la prestation de service sur des dossiers spécifiques non réalisables en interne.

En parallèle, les dotations et participations en recettes prévisionnelles pour la collectivité sont estimées à +9.3%. Cette dynamique d'augmentation des recettes est également ressentie sur les produits des services attendues avec +10.32%

Concernant la section d'investissement et les dépenses d'équipement la baisse visible sur les diagrammes est la conséquence du report des travaux d'extension du cimetière de l'exercice 2024 à l'exercice 2025, associé au non recours à l'emprunt des 150 000 € un temps envisagé pour permettre ces travaux d'équipement. Les dépenses d'équipement en investissement de la collectivité restent sur une dynamique de hausse constante depuis 2022 (cf fiche analytique des comptes de résultat et le dernier CFU de la collectivité). Cette donnée se confirme au regard de la capacité d'épargne brute de la collectivité pour laquelle une hausse de 32.72% est constatée



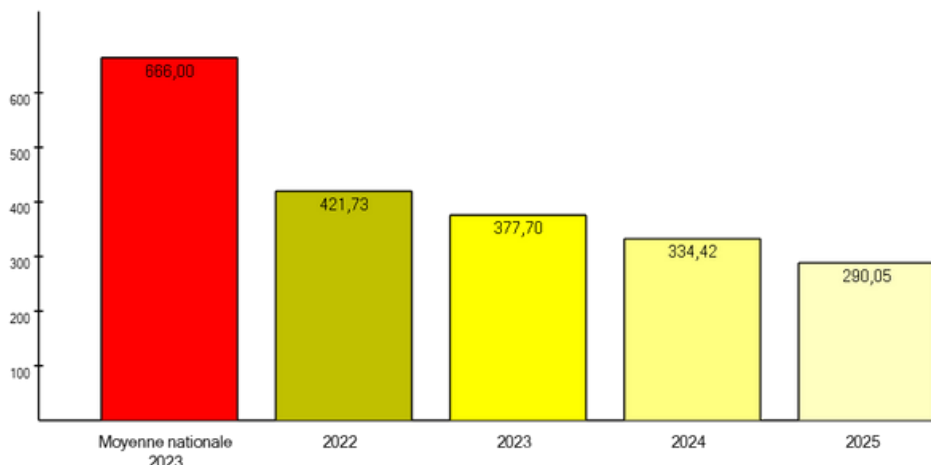
Endettement de la commune



L'encours de la dette représente 681 615 € à la fin de l'année 2024.

La capacité de désendettement de la collectivité poursuit mécaniquement sa baisse, affichant pour 2025 une réduction passant sous le seuil annuel à 0.77 an contre 1.02 an pour l'année 2024.

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



Subventions votées au profit des associations

ADIL 64	500	LES ALEVINS	7 200
AEP ST JOSEPH	1 000	LE REVEIL URTOIS	3 000
ANAIK PILOTA	700	LOUVETERIE PYRENEES ATLANTTIQUES	100
ANCIENS COMBATTANTS	600	LURZAINDIA	200
ANCIENS SAPEURS POMPIERS	600	MESPLES AVENTURE	750
ARDANAVY FC	2 500	PEYREHORADE SPORT NATATION	100
ASSOCIATION URTOIS PARENTS ELEVES	1 500	PIPERADE SWPA	500
BOUGER ENSEMBLE A URT	300	PREVENTION ROUTIERE	100
CLUB URTOIS DE L'AGE D'OR	1 000	RADIO CLUB URTOIS	800
COMITE DES FETES	2 000	TENNIS CLUB URTOIS	2 285
GEROA EUSKARAZ	300	UNION SPORTIVE DE RUGBY	1 200
GYMMASTIQUE VOLONTAIRE URTOISE	900	URT VELO 64	4 000
JEUNES SAPEURS POMPIERS	1 000	VAL ADOUR MARITIME	300